

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt-sept septembre, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, à l'Espace « Cœur des Vallées » de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le vingt et un septembre, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT).

Conseillers en exercice : **31**

Présents : **24** – Quorum : **13**

ALEX : /

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND, Nathalie BULEUX

LA CLUSAZ : Pascale MEROTTO, Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Patrick HERBIN

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN, André PERRILLAT-AMEDE

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON, Isabelle LOUBET GUELPA

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Danièle CARTERON, Didier LATHUILLE

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Pierre BIBOLLET, Claude COLLOMB-PATTON, Benjamin DELOCHE, Amandine DUNAND, Gaëlle VERJUS, Jean VULLIET

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Gérard FOURNIER-BIDOZ, Odile DELPECH-SINET

Pouvoirs : **5**

Laurence AUDETTE à Gérard FOURNIER-BIDOZ ; Bruno DUMEIGNIL à Pierre BARRUCAND ; Catherine HAUETER à Patrick HERBIN ; Chantal PASSET à Amandine DUNAND ; Nelly VEYRAT-DUREBEX à Claude COLLOMB-PATTON

Excusé : **1**

Stéphane BESSON

Absent : **1**

Alexandre HAMELIN

Secrétaire de séance : André PERRILLAT-AMEDE

N° 2022/081 - ÉTUDE PORTANT SUR LES SCENARII CLIMATIQUES ET LES CONDITIONS D'ENNEIGEMENT : DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL REGIONAL ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Rapporteur : Monsieur le Président

VU la programmation Espaces Valléens 2021-2027 décomposé en trois axes, dont l'un est dédié à la prise en compte du changement climatique et à la transformation du modèle touristique ;

Considérant qu'au sein de cet axe, une action spécifique aux domaines skiables va être réalisée : une étude dont l'objectif est de présenter les conditions d'enneigement relativement aux différents scénarii de changement climatique ;

L'objectif de l'étude est de quantifier, à diverses échéances, la fiabilité de l'enneigement (neige naturelle damée, avec/sans neige de culture), sa variabilité et la capacité de chacun des domaines skiables à maintenir son exploitation, en identifiant les efforts nécessaires et les modalités techniques.

Les conclusions de l'étude permettront donc de planifier des choix d'investissement en se basant sur des projections de l'état futur du manteau neigeux.

La réalisation de cette étude est aujourd'hui une nécessité pour les stations, car elle leur permet :

- de définir leur stratégie vis-à-vis de « l'activité neige » à moyen et long terme ;
- de disposer des justificatifs scientifiques désormais systématiquement demandés par l'administration dans le cadre du dépôt des dossiers d'aménagements (ex : retenues collinaires, réseaux d'enneigeurs) ;
- de disposer d'outils de communication et de pédagogie pouvant être utilisés dans le cadre de l'information et du dialogue avec la population locale (acceptation sociale des projets).

Afin d'estimer le coût de l'étude, la CCVT a sollicité un devis estimatif auprès d'un des spécialistes du sujet : le consortium CLIMSNOW.

Le montant du devis estimatif s'élève à 81 496,00 € HT tel que détaillé ci-dessous :

Stations	Coût
Le Grand Bornand	27 166,00 € HT
Manigod	22 466,00 € HT
La Clusaz	31 864,00 € HT
Total HT	81 496,00 € HT
Total TTC	97 795,20 € TTC

Compte-tenu du volume financier, il sera nécessaire de réaliser une mise en concurrence conformément aux règles de la commande publique.

Deux financeurs potentiels ont été identifiés : le Conseil Régional et le Conseil Départemental qui pourraient être sollicités chacun à hauteur de 40 % du total HT des dépenses.

Le plan de financement envisagé est détaillé dans le tableau ci-après :

Financeurs	Taux	Montant
Région	40 % du HT	32 598,40 €
CD74	40 % du HT	32 598,40 €
Reste à charge	20 % du HT + TVA	32 598,40 €
Total TTC	100 %	97 795,20 €

La répartition du reste à charge entre la CCVT et les stations sera à définir une fois les réponses obtenues auprès des financeurs ciblés.

Considérant :

- Que la réalisation de l'étude portant sur les scénarii climatiques et les conditions d'enneigement est susceptible de bénéficier de subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Que lesdites subventions pourraient représenter 80 % du montant total HT de l'opération, soit 65 196,80 € ;
- Qu'il convient d'autoriser Monsieur le Président à solliciter lesdites subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement tel que présenté ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter des subventions pour un montant total de 65 196,80€ ;
- **S'ENGAGE** à assurer, conjointement avec les stations, le co-financement de l'opération (à hauteur de 20 % du total HT + TVA) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Le Secrétaire de séance
André PERRILLAT-AMEDE



Pour extrait conforme,
Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ



*Délibération transmise en Préfecture le 20 octobre 2022
Publiée le 20 octobre 2022 par Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président*